

LA BONNE SAINTE ANNE

—
MERVEILLES DE SA VIE*(Suite)*

IV

EPREUVE ET RÉSIGNATION.—LA TRÈS HAUTE SAINTETÉ
DE SAINT JOACHIM ET DE SAINTE ANNE.

Dieu prévint la vénérable sainte Anne de ses plus douces bénédictions, lui communiquant des dons très sublimes de grâce et de science infuse, pour la disposer au bonheur incomparable de mettre au monde celle qui devait être la Mère du Seigneur lui-même. Et comme les œuvres du Très-Haut sont parfaites et achevées, il la rendit digne mère de la plus parfaite des créatures, de celle qui, supérieure à toutes les autres, devait être inférieure à Dieu seul en sainteté (1).

Cependant, comme de grandes tribulations sont réservées aux âmes justes, et que, suivant la parole de l'Ange à Tobie, si quelqu'un est agréable à Dieu, il est nécessaire que la tribulation vienne le visiter : la bonté du Seigneur agissant ainsi vis-à-vis de l'âme juste, afin que sa patience puisse être donnée en exemple à la postérité, comme celle de Tobie et du saint homme Job, la vénérable sainte Anne, comme preuve des grandes faveurs dont le Tout-Puissant la comblait avec usure, devait, avec son vertueux époux, passer par le même chemin des épreuves et de la dure tribulation !

Ces saints Époux passèrent vingt années sans avoir aucun enfant, ce qui était réputé en ce temps-

(1) L'Immaculée Vierge Marie !